

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	28 (1920)
Heft:	1
Rubrik:	Croix-Rouge suisse et Ligue des Croix-Rouges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

Page		Page	
Croix-Rouge suisse et Ligue des Croix-Rouges	1	Enquête sur le sort des vieillards indigents	6
Les épidémies et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge	2	Caisse de secours des samaritains suisses	9
Alliance suisse des gardes-malades, assemblée	3	Société militaire sanitaire suisse	10
Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. Rapport annuel	4	A nos abonnés	11
		Tabelles anatomiques de Duems	11
		Collecte nationale de la Croix-Rouge suisse	12

Croix-Rouge suisse et Ligue des Croix-Rouges

Dans le n° 12 (1919) de la *Croix-Rouge suisse*, nous avons donné un compte-rendu complet, mais succinct, de la séance du 2 novembre au cours de laquelle les délégués de la Croix-Rouge suisse ont pu faire valoir leurs opinions sur l'entrée de notre société dans la Ligue des Croix-Rouges.

Nous avons résumé les discours, alors que plusieurs d'entre eux eussent mérité d'être publiés *in extenso*. C'est le cas, par exemple, des pensées si hautement humanitaires prononcées à cette assemblée par le délégué de la Croix-Rouge genevoise, M. le D^r F. Guyot. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici ses paroles :

Mesdames, Messieurs,

Je ne puis arriver à comprendre l'opposition de certains d'entre nous contre l'entrée de la Croix-Rouge suisse dans la Ligue des Croix-Rouges.

La guerre avait mobilisé des activités bienfaisantes en si grand nombre qu'il

aurait été bien regrettable de les voir se disperser. C'est pourquoi les Croix-Rouges des différents pays se sont efforcées de coordonner toutes ces bonnes volontés, tous ces dévouements et de les retenir pour des œuvres de paix. Pour empêcher leur dissémination, il ne fallait pas attendre. C'est pourquoi la Ligue des Croix-Rouges alliées s'est hâtée de réunir en un faisceau les différentes œuvres de guerre afin de les adapter à des œuvres humanitaires. Mais pourquoi avoir réuni seulement les Croix-Rouges des pays alliés ? Parce qu'il fallait bien que quelqu'un commençât, et je suppose que les Croix-Rouges des puissances centrales, où régnait après l'armistice soit la révolution, soit la famine, avaient des préoccupations locales et des misères si pressantes à secourir, qu'il leur manquait la tranquillité nécessaire pour songer à une activité de paix.

Pourquoi ne pas avoir demandé aux Croix-Rouges du monde entier d'entrer dans cette ligue ? Vraiment, je ne com-

prends pas comment ceux d'entre nous qui mettent en avant ce grief, n'ont pas songé aux horreurs qui se sont passées pendant cette guerre! Ils auraient certainement compris que cinq années d'une guerre aussi atroce ne peuvent s'oublier en quelques mois.

Mes chers collègues, laissez donc se calmer les douleurs et les ressentiments accumulés pendant la guerre, laissez s'éteindre les souvenirs terribles de cette lutte mondiale et ne demandez pas à ceux qui ont si terriblement souffert d'oublier plus vite qu'il n'est vraiment possible. Ne demandez pas ce qui est au-dessus des forces humaines.

Notre rôle à nous, Croix-Rouge suisse, Croix-Rouge d'un pays neutre, est préci-

sément de devenir, en entrant dans la Ligue des Croix-Rouges, l'intermédiaire nécessaire, le lien bienfaisant qui dans un avenir rapproché unira dans un faisceau désormais indissoluble les Croix-Rouges du monde entier.

C'est en entrant dans la Ligue des Croix-Rouges que nous pouvons remplir ce rôle magnifique d'intermédiaire et de réconciliateur des peuples et non pas en nous tenant à l'écart.

Je suis sûr que nous comprenons tous ainsi notre rôle futur dans la Ligue des Croix-Rouges qui, grâce à notre action, deviendra bientôt un lien entre tous les peuples pour pouvoir lutter en commun contre les calamités et les misères sociales de l'humanité.



Les épidémies et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

Les nouvelles reçues chaque jour de l'est de l'Europe ne sont pas faites pour rassurer les esprits, qui se sont alarmés à juste titre du danger des terribles épidémies qui sont à nos portes. Toutefois il peut être réconfortant de savoir que la Croix-Rouge ne laisse pas au mal le champ libre. Il faut signaler, en effet, l'aide apportée à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge par les Croix-Rouges australienne et américaine sous la forme d'une quantité considérable de matériel hospitalier et d'un stock de médicaments destinés à combattre le typhus en Pologne. Une partie de ces secours a déjà été envoyée à Varsovie. D'autre part, la Croix-Rouge espagnole a annoncé à la ligue l'envoi d'un stock important de savon, cet article manquant en Pologne et étant essentiel pour combattre avec succès la contagion du typhus, qui se transmet par les poux. Il faut espérer que cet exemple

sera suivi. Il peut, il doit l'être. La ligue comprend à l'heure actuelle vingt-huit sociétés nationales de Croix-Rouges des différentes parties du monde : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Suisse, Etat sud-africain, Suède, Venezuela.

Les services médicaux de la ligue, dirigés par le Dr Richard-P. Strong, sont en partie installés et quelques-uns fonctionnent déjà à Genève à l'ancien hôtel du Parc. Ils comprennent d'éminentes personnalités scientifiques d'Amérique, d'Angleterre, de France et d'Italie. Le prof. Santoliquido, pendant la guerre président de la commission sanitaire interalliée, a été nommé conseiller technique des services internationaux de santé publique. Le prof. George